

établissements libres qui en reçoivent 11,562, ce qui forme un total général de 407 écoles réunissant 43,000 enfants environ, sans compter le Lycée, les Minimes, les Séminaires, les Chartreux, les Jésuites et autres grands établissements d'instruction secondaire.

La surveillance, la direction du nombreux personnel des écoles, est confiée à un inspecteur d'Académie secondé par trois inspecteurs primaires spéciaux à la ville.

L'administration académique a organisé, pour les instituteurs et pour les institutrices, des écoles publiques laïques, des conférences pédagogiques trimestrielles dans lesquelles sont discutées, élaborées toutes les questions relatives aux livres, méthodes, programmes en usage dans les écoles primaires. Les écoles de Lyon ont leur organisation pédagogique uniforme. Le programme comprend trois cours et six années d'études.

Enfin, en 1877, l'administration académique a établi, pour Lyon et pour le département, l'examen annuel du certificat d'études primaires. La ville de Lyon, pour cette première année, a eu 64 écoles de garçons et 38 écoles de filles qui ont présenté, les premières 461, et les secondes 146 élèves à ces examens de fin d'année. Les garçons ont obtenu 217 certificats et les filles 99.

Un magasin renfermant tous les objets classiques destinés aux écoles est en voie de formation à l'Hôtel-de-Ville. Cette création complétera l'organisation des écoles primaires de Lyon et assurera le succès des études.

Le service de l'instruction primaire coûte à la ville de Lyon plus d'un million par an. Nous pourrions citer quelques chiffres :